

Conseils Secteurs : Les points essentiels

Conseil Sud : 25/05 Conseil Haut : 01/06 Conseil Nord : 07/06 Conseil Centre : 15/12

Tous les participants ayant laissé une adresse mail à un conseil de secteur reçoivent cette synthèse

Les finances locales : Synthèse présentation et réponse aux questions

- Cette présentation du budget local en conseil de secteur fait suite à 2 réunions de la commission finance et aux conseils municipaux ayant voté le compte de résultats, le compte de gestion 2022 et le budget primitif 2023.
- Les recettes de fonctionnement proches de 2,1M€ les dépenses de fonctionnement proches de 1,8 M€ génèrent une marge de gestion d'environ 300000€ chaque année. Un gros travail est engagé afin de contenir l'augmentation des dépenses (Energie, assurances, frais de personnel) et de fiabiliser l'encaissement des recettes (CCID engagé en 2023)
- La marge de gestion est imputée du remboursement des intérêts et du capital des 5 emprunts en cours (1,5M€ de capital restant dû)
- Le PPI (Plan Pluriannuel Investissement) regroupe les projets : Traversée Commune, changement chaudière, mise en œuvre vidéo protection, remplacement éclairage public en LED, travaux réseau d'eau, travaux toiture école, travaux village de caractère, achats terrain ... Le projet traversée du village évalué à 1M€ hors subventions nécessitera un recours à l'emprunt en 2024
- La taxe foncière va augmenter du fait de l'augmentation de 7% des bases locatives, le coefficient mairie reste inchangé (36,62% sur foncier bâti)
- Entretien du patrimoine (Notre dame des Anges en mauvais état) Le commune prévoit un budget de 120000€ chaque année pour les petits investissements l'entretien du patrimoine et les actions village de caractère.
- La CCID (Commission communale des impôts direct) sera réunie cette année. L'objectif de cette commission est de fiabiliser les recettes locales
- L'installation de la vidéo protection est engagée.
- Les rupismauriens seront invités en septembre 2023 à un point de passage budgétaire de mi année.

PAV points d'apports Volontaires Synthèse présentation et réponse aux questions

- La collecte des déchets sera organisée sur la communauté de communes autour de PAV (Regroupement de bornes Jaunes/Vertes/Grises + bornes carton)
- Sur Rochemaure 12 points d'apports volontaires sont prévus voir fichier joint. Ils seront enterrés ou semi-enterrés
- Quelques chiffres
Ordures ménagères résiduelle 257 kg par habitant et par an sur ARC pour 25 kg d'emballages, 9 kg de cartons et 29 kg de verre. La hausse du volume global est en moyenne de 4 % par an.
- L'objectif est de diminuer très nettement le volume d'OMR Ordures ménagères résiduelles en créant un réseau de collecte adapté et en sensibilisant les citoyens à la nécessité de réduire et trier ses déchets. Pour cela les bacs gris qui n'encouragent pas à trier seront supprimés sur le territoire en 2024
- Les bacs gris du cœur de village seront supprimés au profit des 3 PAV, parking église parking sud parking passerelle
- L'enjeu est financier et écologique. (Forte augmentation des coûts d'enfouissement + impact pollution)
- Des réunions d'information autour de chaque point apport volontaire seront proposées afin de gagner en efficacité. Les travaux doivent commencer en fin d'année sur Rochemaure
- Demande de matériel sacs jaune/seaux compost pour faciliter le tri à la maison
- Rappel : La commune organise une collecte des encombrants le mardi matin (inscription mairie)
- Horaires déchetteries à mieux communiquer
- Pas de solution de type bornes enterrées pour les hauts de Rochemaure (Inaccessible en camion grue)
- **Compostage** : Aujourd'hui beaucoup de bio déchets sont enfouis avec les OMR ordures ménagères résiduelles constituant une aberration financière et écologique
- A partir du 1 janvier 2024 la loi impose aux communes et communautés de communes de fournir à chaque citoyen une solution de traitement des bio déchets. (Collective ou individuelle)
- C'est dans ce contexte que cinq guides composteur ont été formés sur Rochemaure et que ARC propose des composteurs individuels à 25€ . Voir site communauté de commune.
Le compostage collectif nécessite une participation des utilisateurs (Rajout de broyat) afin d'en garantir l'efficacité.
- La commune doit étudier la possibilité d'organiser la réalisation et/ou la fourniture de broyat
- Récupération des tailles de haies et broyage ? Aire de stockage déchets verts ? Déplacer le broyeur de quartier en quartier ?

- Les composteurs collectifs : privilégier cœur de village (Amandiers, parking La Viole), le site école maternelle et les immeubles
- L'intervention moyenne sur un composteur est de une fois par semaine.
- Un gros travail de communication est nécessaire : des flyers des vidéos des journaux locaux des actions avec les écoles Q/R site de la commune ...etc

La traversée du village la mobilité

- Plusieurs consultations citoyennes ont été organisées dans le cadre du projet traversée du village
- Ces consultations ont permis de définir les objectifs du projet
 - *Réduire le niveau de bruit et de pollution lié aux véhicules, réduire la vitesse
 - *Sécuriser le cheminement vélos piétons
 - *Végétaliser, dégager un espace cœur de village
- Les plans sont en cours de validation et consultables en mairie, les premières estimations budgétaires seront ensuite réalisées
- Le CAUE interviendra pour conduire le chantier végétalisation en concertation avec les habitants
- L'évolution de la circulation avec le grand carénage et l'arrivée de la 102 restent sous surveillance. Le CM a voté à l'unanimité une demande transmise au préfet d'analyse de l'impact sur le réseau viaire de notre commune si une étude d'opportunité sur le franchissement du Rhône au niveau de la commune de Cruas était conduite
- **Plan de Mobilité Simplifié de ARC:** Les points PMS à intégrer à la réflexion
 - * Une augmentation significative du nombre de bus sur l'axe Montélimar Le Teil Rochemaure Cruas et Privas /Montélimar → Arrêt de bus à bien positionner
 - * Une connexion Via Rhona Via Ardèche, Rochemaure /Le Teil en voie douce → Un trafic vélo plus important et une opportunité de connecter nos quartiers en voies douces

Points spécifiques conseil de secteur SUD

Synthèse réfection Mayour :

- Poser 2 miroirs vers le passage du pont (Mairie)
 - Boucher les trous sur la chaussée au niveau de la traversée du ruisseau (DREAL)
 - Couper des arbustes proche du pont pour dégager la vue (Mairie)
 - Reboucher les trous sur la chaussée en bas de Mayour (DREAL)
- Les actions à intégrer à la réfection du chemin de Mayour.(DREAL calendrier ?)
- Descente Mayour : Réduire la vitesse en créant des rétrécissements en alternat
 - Problème eau pluviale à étudier au niveau du terrain racheter par la DREAI et au niveau de la parcelle AM399
 - Passage sous le pont :

Ok pour le passage sous le pont proposé. Mettre un accès incliné au trottoir pour poussettes/Vélos

-Partie basse Mayour:

Tracer des zones vélos de chaque côté du chemin type Chaussidou

Bruit : Demander à la DREAL des précisions sur les murs anti bruit prévus

Toujours des bruits de chantiers important à signaler à le DREAL

Quartier Chauvière : Passage de semi-remorques qui endommagent la voirie et les réseaux aériens EDF Tel

La commune de Rochemaure a sollicité l'entreprise Vidalot et la commune de Le Teil afin de trouver les solutions adaptées

Chemin de l'olivette / Chambeyrol :

Plusieurs problèmes de voirie et d'entretien signalés, le service travaux de la mairie rencontrera les personnes concernées

Points spécifiques conseil de secteur Haut

- Travaux d'entretiens nécessaires: Fauchage bord des routes trop court , fragilité des pentes et talus, étroitesse route qui présente un danger pour les vélos, nettoyer les aires de croisement.
- Chemin de randonnée à entretenir(Chemin de madame + Rignas). Les travaux seront intégrés à l'étude en cours sur le PDIPR Pic Chenavari
- Panneau d'interdiction camping-car n'est pas assez visible
- Emplacement aire de pique-nique à repenser

- Gros cailloux sur le chemin de Malarias
- Les demandes individuelles sont suivis par le service travaux de la mairie

Points spécifiques conseil de secteur Nord

- Toujours des problèmes d'incivilités et de circulation autour du PAV cité du barrage. Point à intégrer au moment de l'installation des bornes semi enterrées
- Travaux nécessaires : Fauchage autour du parc, place handicapé à modifier, avaloir détérioré, panneau stop derrière carrefour.
- Circulation allée du 22 Aout va augmenter avec les nouveaux lotissements et l'EHPAD. Une étude est en cours avec un géomètre pour créer un alignement et élargir l'allée . Il faudra faire cohabiter les trafic véhicules 2 roues et piétons. Pas d'avis tranché du groupe sur la création d'un sens unique
- Rappel : les passages piétons sur la 86 hors agglo sont décidés par le département

Points spécifiques conseil de secteur centre

- Des problèmes spécifiques de PAV place des brassières. Les bacs gris seront supprimés en fin d'année au profit des 3 points apports volontaires enterrés (Voir tableau). Si ARC dispose de bornes grises disponibles nous éliminerons les bacs dès cet été.
- Pétition sur la propreté cœur de village . Présence de rats et de mulots. La commune demande une dératisation à la SAUR (Réseau assainissement en chantier) et une étude à une entreprise spécialisée de Montélimar
- Travaux : panneau interdit aux vélos à mettre chemin de Gaudissart, places de parking à redessiner, miroir sortie de véhicule
- Vidéo protection : L'avis d'appel public à la concurrence pour étude, fourniture installation et maintenance d'un système de vidéo protection est lancé.
- La chapelle notre dame des anges nécessite des travaux d'entretien . Ils seront intégrés et priorisés dans le cadre du budget entretien patrimoine de la commune (Voir chapitre finance)
- Les demandes individuelles sont suivis par le service travaux de la mairie